

« Protéger notre patrimoine naturel »

L'association « Chaingy, hier, aujourd'hui, demain » (Chad) a invité Michel Chantereau, le conservateur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, pour une conférence, aujourd'hui, à 20 h 30, au Centre associatif et culturel.

ENTRETIEN

■ **Michel Chantereau, quels seront vos propos ce soir ?**

Mon but sera de présenter ce qu'est la réserve naturelle, pourquoi elle a été créée, comment elle fonctionne, quelles sont ses richesses, sa faune, sa flore, l'habitat naturel à préserver... Peut-être, en effet, qu'à force de se promener sur les bords de la Loire, beaucoup de gens ignorent qu'on a là une richesse exceptionnelle. Je parlerai aussi du plan de gestion de la réserve, des observations et des études scientifiques menées sur le terrain.

■ **Quel est l'objectif de cette réserve naturelle ?**

Il s'agit de protéger notre patrimoine naturel en



CONFÉRENCE. Michel Chantereau, le conservateur de la réserve de Saint-Mesmin, présentera le site.

veillant au respect d'une réglementation, de telle sorte que nos enfants, nos petits-enfants, puissent encore observer et profiter de cette richesse de la faune et de la flore. Pour cela, Loiret nature environnement a en charge de gérer ce patrimoine par des opérations d'entretien ou de restauration de milieux naturels. Des suivis scientifiques réguliers permettent d'en vérifier l'efficacité et de comprendre

l'évolution des espèces et des milieux. Mais nous sommes là aussi pour sensibiliser le public et lui faire découvrir ce patrimoine.

■ **Justement, comment le public est-il intéressé à la vie de la réserve ?**

La réglementation garantit que le milieu ne sera pas dégradé, mais la réserve est ouverte au public, qui change peu ses habitudes. Loiret nature envi-

ronnement organise régulièrement des interventions pédagogiques pour les enfants et les adultes, des sorties sur le territoire de la réserve pour aider à en découvrir tous les aspects. Ceux qui veulent s'investir peuvent aussi participer à des chantiers de bénévoles. ■

Propos recueillis par Christian Fer...

➔ **Pratique.** Rendez-vous ce soir, à 20 h 30, au Centre associatif et culturel.

HISTOIRE

Site. Créée en 2006, la réserve naturelle de Saint-Mesmin s'étend sur les rives de communes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés, La Chapelle-Saint-Mesmin, Chaingy et Saint-Ay. La découverte de la richesse ornithologique de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin en 1958 avait justifié le classement de cette première zone en réserve naturelle dès 1975.